



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'environnement

Question au Gouvernement n° 2201

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Denis Merville.

M. Denis Merville. Madame le ministre de l'environnement, il y a vingt-cinq ans, grâce à la clairvoyance du président Pompidou, la France se dotait d'un ministère de l'environnement. Sous l'impulsion de M. Robert Poujade, puis de ceux qui lui ont succédé à ce poste, beaucoup a été fait pour la protection de la nature et des paysages, la prévention des nuisances et des risques de pollution, la connaissance, la sensibilisation et l'information aux problèmes d'environnement et de cadre de vie.

Depuis cette date, de nombreux textes ont été pris, des organismes mis en place, des efforts accomplis par les uns et par les autres pour sauvegarder et promouvoir la qualité de la vie de nos concitoyens. Ainsi, un quart de siècle après sa création, l'action de votre ministère fait aujourd'hui partie de la vie quotidienne de nos concitoyens. Les dernières lois prises sous l'impulsion de la majorité parlementaire ont d'ailleurs œuvré en ce sens, qu'il s'agisse de la loi Barnier ou de la loi sur l'air, que vous avez ardemment défendue.

Helas ! notre exemple n'est pas toujours suivi. C'est ainsi qu'en dépit des engagements pris au sommet de Rio en 1992, certains pays continuent d'ignorer ces questions. Je pense à la déforestation qui touche beaucoup de pays d'Amérique et d'Europe, notamment la Russie. Ma question est simple : au moment où votre ministère va fêter son vingt-cinquième anniversaire, pourriez-vous évoquer ses perspectives, notamment en matière de développement durable, dossier où la France, me semble-t-il, pourrait mener une action internationale exemplaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre de l'environnement.

M. Jean-Yves Le Deaut. Elle n'était pas là pendant la question ! Elle vient d'arriver !

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Monsieur le député, beaucoup a été fait en matière d'environnement depuis vingt-cinq ans, vous l'avez rappelé. La France vient, pour la première fois, de faire l'objet d'une évaluation de ses performances environnementales. Cette dernière montre tous les progrès que nous avons accomplis pendant cette période, dans le domaine de l'eau, des déchets, du littoral.

Le Parlement vient d'apporter une pierre importante à l'édifice avec la loi sur l'air, que vous venez de voter et dont chacun a pu constater l'efficacité voilà quelques semaines.

M. Didier Boulaud. Ce n'est pas la question !

Mme le ministre de l'environnement. La France a également adopté une stratégie nationale du développement durable qui a été élaborée à l'issue d'une très large participation de la population française : 16 000 personnes ont participé à la préparation des assises régionales du développement durable. Ce document sera présenté à New York et mettra notre pays à l'honneur.

Par ailleurs, dans le domaine de la désertification que vous avez également évoqué, l'aide au développement permet à la France de jouer un rôle très important pour aider les pays en développement concernés par ce sujet. J'ajoute enfin que le Fonds français pour l'environnement mondial joue aussi un rôle très important et que le travail bilatéral accompli dans le domaine de l'environnement permet également à la France d'être parmi les tout premiers dans de très nombreux pays. Voilà, monsieur le député, la réponse que je suis à même de vous faire. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Denis Merville.

M. Denis Merville. Madame le ministre de l'environnement, il y a vingt-cinq ans, grace a la clairvoyance du president Pompidou, la France se dotait d'un ministere de l'environnement. Sous l'impulsion de M. Robert Poujade, puis de ceux qui lui ont succede a ce poste, beaucoup a ete fait pour la protection de la nature et des paysages, la prevention des nuisances et des risques de pollution, la connaissance, la sensibilisation et l'information aux problemes d'environnement et de cadre de vie.

Depuis cette date, de nombreux textes ont ete pris, des organismes mis en place, des efforts accomplis par les uns et par les autres pour sauvegarder et promouvoir la qualite de la vie de nos concitoyens. Ainsi, un quart de siecle apres sa creation, l'action de votre ministere fait aujourd'hui partie de la vie quotidienne de nos concitoyens. Les dernieres lois prises sous l'impulsion de la majorite parlementaire ont d'ailleurs oeuvre en ce sens, qu'il s'agisse de la loi Barnier ou de la loi sur l'air, que vous avez ardemment defendue.

Helas ! notre exemple n'est pas toujours suivi. C'est ainsi qu'en depot des engagements pris au sommet de Rio en 1992, certains pays continuent d'ignorer ces questions. Je pense a la deforestation qui touche beaucoup de pays d'Amerique et d'Europe, notamment la Russie. Ma question est simple: au moment ou votre ministere va feter son vingt-cinquieme anniversaire, pourriez-vous evoker ses perspectives, notamment en matiere de developpement durable, dossier ou la France, me semble-t-il, pourrait mener une action internationale exemplaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre de l'environnement.

M. Jean-Yves Le Deaut. Elle n'etait pas la pendant la question ! Elle vient d'arriver !

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Monsieur le depute, beaucoup a ete fait en matiere d'environnement depuis vingt-cinq ans, vous l'avez rappele. La France vient, pour la premiere fois, de faire l'objet d'une evaluation de ses performances environnementales. Cette derniere montre tous les progres que nous avons accomplis pendant cette periode, dans le domaine de l'eau, des dechets, du littoral.

Le Parlement vient d'apporter une pierre importante a l'edifice avec la loi sur l'air, que vous venez de voter et dont chacun a pu constater l'efficacite voila quelques semaines.

M. Didier Boulaud. Ce n'est pas la question !

Mme le ministre de l'environnement. La France a egalement adopte une strategie nationale du developpement durable qui a ete elaboree a l'issue d'une tres large participation de la population francaise: 16 000 personnes ont participe a la preparation des assises regionales du developpement durable. Ce document sera presente a New York et mettra notre pays a l'honneur.

Par ailleurs, dans le domaine de la desertification que vous avez egalement evoque, l'aide au developpement permet a la France de jouer un role tres important pour aider les pays en developpement concernes par ce sujet. J'ajoute enfin que le Fonds francais pour l'environnement mondial joue aussi un role tres important et que le travail bilateral accompli dans le domaine de l'environnement permet egalement a la France d'etre parmi les tout premiers dans de tres nombreux pays. Voila, monsieur le depute, la reponse que je suis a meme de vous faire. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2201

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 1997, page 735

Réponse publiée le : 5 février 1997, page 735

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 1997